



SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 06 OCTOBRE 2022

COMPTE RENDU ANALYTIQUE

Publié par extrait, en application de l'article L.2121-25 du Code général des collectivités territoriales,

L'an deux mille vingt deux, le 06 octobre à dix-huit heures trente, le Conseil municipal de la ville de Vierzon, légalement convoqué le 30 septembre 2022, s'est réuni en séance publique, salle des Actes de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de la Maire, Mme Corrine OLLIVIER.

Secrétaire de séance : Frédéric DUPIN

ORDRE DU JOUR

- Approbation des Procès-Verbaux des Conseils municipaux des 23 juin, 3 et 11 juillet 2022,
- Présentation du rapport de la Chambre Régionale des Comptes et la réponse.

N°	Libellé	Rapporteur
145	Assemblées – Compte rendu des décisions prises par le Maire par délégation du Conseil municipal	La Maire
146	Motion de soutien au Centre Hospitalier de Vierzon	La Maire
147	Finances – Décision modificative n°2 – Budget principal de la Ville et reprise de provisions	La Maire
148	Finances - France Loire – Garantie partielle d'emprunt pour l'opération Les Crêles – Parc social public – Réhabilitation de 51 logements collectifs situés rue Alfred Nobel et Edmond Rostand à Vierzon	La Maire
149	Finances – Fonds de concours de la Communauté de communes Vierzon-Sologne-Berry	La Maire
150	Régie de l'eau et de l'assainissement collectif – Service de l'eau potable – Rapport sur le prix et la qualité du service – Année 2021	Jill GAUCHER
151	Régie de l'eau et de l'assainissement collectif – Service de l'assainissement – Rapport sur le prix et la qualité du service – Année 2021	Jill GAUCHER

N°	Libellé	Rapporteur
152	Régie de l'eau et de l'assainissement collectif – Convention relative à la mise en place d'un dispositif d'aide au paiement des factures d'eau entre Réavie et le CCAS	Jill GAUCHER
153	SEM.VIE – Compte rendu annuel d'activités pour l'exercice 2021	Franck MICHOUX
154	SEM.VIE - Équipement cinématographique – Convention de concession avec la SEM.VIE - Approbation du compte rendu d'activités pour l'exercice 2021	Franck MICHOUX
155	SEM.VIE – Bâtiment B9 – DGFIP – Convention de concession avec la SEM.VIE – Approbation du compte rendu annuel d'activités pour l'exercice 2021	Franck MICHOUX
156	Foncier – Lotissement Colombier – Cession de la parcelle AE 270 à Madame Gulderem IMECE (Lot n°6 – 2 allée Camille Blanc)	Franck MICHOUX
157	Foncier – Colombier – Cession à Monsieur BATARAY Ihmed et Madame BATARAY Itek des parcelles AE 275 et 292 (lot n°3 – 11 rue Roland Champenier) et AE 282 et 298 (Lot n°9 – 8 allée Camille Blanc)	Franck MICHOUX
158	Foncier – Avis du Conseil municipal sur la vente d'un logement par la SA d'HLM France Loire – 48 rue Jacques Brel (parcelle EO 68)	Franck MICHOUX
159	Foncier – Cession au Conseil départemental du Cher des parcelles CR 111, 110 et 386 – Les Feuillures	Franck MICHOUX
160	Foncier – Dénomination de l'Allée Louis VIGER	Franck MICHOUX
161	Jeunesse – Évolution du Pass Jeunes 16/25 ans pour 2022-2023	Maryvonne ROUX
162	Culture – Musée – Convention de résidence avec l'artiste Gilles Fromenteil au musée de Vierzon	Mélanie CHAUVET
163	Culture – Théâtre Mac-Nab – Contrat de parrainage entre la Ville et la Société Compagnie des Eaux et de l'Ozone	Mélanie CHAUVET
164	Enfance – Crèche multi-accueil – Convention entre le Centre hospitalier de Vierzon et la Ville pour l'intervention d'un pédiatre au sein de la crèche multi-accueil à compter de l'année 2022-2023	Toufik DRIF
165	Ressources Humaines – Personnel territorial – Modification du tableau des effectifs	Solange MION
166	Direction Générale – Extension du système de vidéoprotection – Demande d'autorisation des services de l'État	Zakaria MOUAMIR
167	Sports – Attribution d'une subvention exceptionnelle de fonctionnement au Club Cycliste Vierzonnais	Wendelin KIM
168	Motion aux fins d'instauration d'un plan d'urgence pour les Collectivités locales face à la hausse du coût de l'énergie	La Maire

APPROBATION DES PROCÈS VERBAUX DES SÉANCES DES CONSEILS MUNICIPAUX EN DATE DES 23 JUIN, 3 ET 11 JUILLET 2022.

ADOPTÉ PAR :

30 voix Pour : M. AAD, M. BERNAGOUT, Mme DADSI, M. DRIF, M. DUMON, M. DUPIN, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. JACQUET, Mme KAOUES, M. KIM, M. LHONNEUR, M. MICHOUX, Mme MILLÉRIOUX, Mme MION, Mme MORÈVE, M. MOUAMIR, Mme OLLIVIER, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. RENÉ, Mme ROUX, Mme RUIVO, Mme SOCHARD, Mme TAIRET, M. BERNARD, M. DESNOUES, M. GODARD, M. LATESSA, M. PERRINET, Mme GRISON.

5 voix Pour par mandat : Mme CHAUVET, (donne pouvoir à M. MICHOUX), Mme RENARD (donne pouvoir à Mme GAUCHER), M. SANSU (donne pouvoir à Mme OLLIVIER), Mme CHANGEUX (donne pouvoir à M. GODARD), M. KALKIN donne pouvoir à M. PERRINET).

DEL22/145 – ASSEMBLÉES – COMPTE RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR LA MAIRE PAR DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

La Maire

La Maire rend compte des décisions qu'elle a prises, par délégation du Conseil municipal, portant notamment sur des signatures de conventions, des réalisations de prêt auprès de la Banque Postale pour le financement des investissements et du renouvellement des réseaux, des demandes de subventions, de mise à disposition du Musée des Fours Banaux, d'une autorisation permanente et générale de poursuites donnée au comptable du Service de gestion comptable de la commune pour le recouvrement des produits locaux, de mise en place du dispositif « j'apprends à nager », de mise à disposition d'un logement au profit de l'association « Union Sportive Vierzon Basket », de conventions de mises à disposition de locaux, de conventions de partenariat, d'une convention de mécénat dans le cadre de la saison culturelle 2022-2023, de l'acceptation d'indemnités perçues ou à percevoir, de renouvellement d'adhésion à Scèn'O Centre et divers marchés.

DEL22/146 – MOTION DE SOUTIEN AU CENTRE HOSPITALIER DE VIERZON

La Maire

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver la motion de soutien au Centre Hospitalier de Vierzon.

ADOPTÉ PAR :

28 voix Pour : M. AAD, M. BERNAGOUT, Mme DADSI, M. DRIF, M. DUMON, M. DUPIN, M. FOURNIÉ, M. JACQUET, Mme KAOUES, M. KIM, M. LHONNEUR, M. MICHOUX, Mme MILLÉRIOUX, Mme MION, M. MOUAMIR, Mme OLLIVIER, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. RENÉ, Mme ROUX, Mme RUIVO, Mme SOCHARD, Mme TAIRET, M. BERNARD, M. DESNOUES, M. GODARD, M. LATESSA, M. PERRINET, Mme GRISON.

5 voix Pour par mandat : Mme CHAUVET, (donne pouvoir à M. MICHOUX), Mme RENARD (donne pouvoir à Mme GAUCHER), M. SANSU (donne pouvoir à Mme OLLIVIER), Mme CHANGEUX (donne pouvoir à M. GODARD), M. KALKIN donne pouvoir à M. PERRINET).

2 abstentions : Mme GAUCHER, Mme MORÈVE.

DEL22/168 – MOTION AUX FINS D'INSTAURATION D'UN PLAN D'URGENCE POUR LES COLLECTIVITÉS LOCALES FACE À LA HAUSSE DU COÛT DE L'ÉNERGIE

La Maire

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver la motion aux fins d'instauration d'un plan d'urgence pour les Collectivités Locales face à la hausse du coût de l'énergie.

ADOPTÉ PAR :

30 voix Pour : M. AAD, M. BERNAGOUT, Mme DADSI, M. DRIF, M. DUMON, M. DUPIN, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. JACQUET, Mme KAOUES, M. KIM, M. LHONNEUR, M. MICHOUX, Mme MILLÉRIOUX, Mme MION, Mme MORÈVE, M. MOUAMIR, Mme OLLIVIER, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. RENÉ, Mme ROUX, Mme RUIVO, Mme SOCHARD, Mme TAIRET, M. BERNARD, M. DESNOUES, M. GODARD, M. LATESSA, M. PERRINET, Mme GRISON.

5 voix Pour par mandat : Mme CHAUVET, (donne pouvoir à M. MICHOUX), Mme RENARD (donne pouvoir à Mme GAUCHER), M. SANSU (donne pouvoir à Mme OLLIVIER), Mme CHANGEUX (donne pouvoir à M. GODARD), M. KALKIN donne pouvoir à M. PERRINET).

DEL22/147 – FINANCES – DÉCISION MODIFICATIVE N° 2 - EXERCICE 2022 - BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE ET REPRISE DE PROVISIONS

La Maire

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver la décision modificative n°2 du budget principal de la Ville.

ADOPTÉ PAR :

24 voix Pour : M. AAD, M. BERNAGOUT, Mme DADSI, M. DRIF, M. DUMON, M. DUPIN, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. JACQUET, Mme KAOUES, M. KIM, M. LHONNEUR, M. MICHOUX, Mme MILLÉRIOUX, Mme MION, Mme MORÈVE, M. MOUAMIR, Mme OLLIVIER, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. RENÉ, Mme ROUX, Mme RUIVO, Mme SOCHARD, Mme TAIRET.

3 voix Pour par mandat : Mme CHAUVET, (donne pouvoir à M. MICHOUX), Mme RENARD (donne pouvoir à Mme GAUCHER), M. SANSU (donne pouvoir à Mme OLLIVIER).

5 abstentions : M. BERNARD, M. DESNOUES, M. GODARD, M. LATESSA, M. PERRINET.

2 abstentions par mandat : Mme CHANGEUX (donne pouvoir à M. GODARD), M. KALKIN donne pouvoir à M. PERRINET).

1 voix Contre : Mme GRISON.

DEL22/148 – FINANCES – FRANCE LOIRE – GARANTIE PARTIELLE D'EMPRUNT POUR L'OPÉRATION LES CRÊLES – PARC SOCIAL PUBLIC – RÉHABILITATION DE 51 LOGEMENTS COLLECTIFS SITUÉS RUE ALFRED NOBEL ET EDMOND ROSTAND À VIERZON

La Maire

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'autoriser le Maire ou son représentant à apporter la garantie selon les conditions et modalités sus exposées.

ADOPTÉ PAR :

30 voix Pour : *M. AAD, M. BERNAGOUT, Mme DADSI, M. DRIF, M. DUMON, M. DUPIN, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. JACQUET, Mme KAOUES, M. KIM, M. LHONNEUR, M. MICHOUX, Mme MILLÉRIOUX, Mme MION, Mme MORÈVE, M. MOUAMIR, Mme OLLIVIER, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. RENÉ, Mme ROUX, Mme RUIVO, Mme SOCHARD, Mme TAIRET, M. BERNARD, M. DESNOUES, M. GODARD, M. LATESSA, M. PERRINET, Mme GRISON.*

5 voix Pour par mandat : *Mme CHAUVET, (donne pouvoir à M. MICHOUX), Mme RENARD (donne pouvoir à Mme GAUCHER), M. SANSU (donne pouvoir à Mme OLLIVIER), Mme CHANGEUX (donne pouvoir à M. GODARD), M. KALKIN donne pouvoir à M. PERRINET).*

DEL22/149 – FINANCES – FONDS DE CONCOURS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VIERZON-SOLOGNE-BERRY

La Maire

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'acter le versement au profit de la Ville par la Communauté de communes Vierzon-Sologne-Berry d'un fonds de concours d'un montant de 250 000 € HT pour la réalisation de travaux de voirie.

ADOPTÉ PAR :

30 voix Pour : *M. AAD, M. BERNAGOUT, Mme DADSI, M. DRIF, M. DUMON, M. DUPIN, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. JACQUET, Mme KAOUES, M. KIM, M. LHONNEUR, M. MICHOUX, Mme MILLÉRIOUX, Mme MION, Mme MORÈVE, M. MOUAMIR, Mme OLLIVIER, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. RENÉ, Mme ROUX, Mme RUIVO, Mme SOCHARD, Mme TAIRET, M. BERNARD, M. DESNOUES, M. GODARD, M. LATESSA, M. PERRINET, Mme GRISON.*

5 voix Pour par mandat : *Mme CHAUVET, (donne pouvoir à M. MICHOUX), Mme RENARD (donne pouvoir à Mme GAUCHER), M. SANSU (donne pouvoir à Mme OLLIVIER), Mme CHANGEUX (donne pouvoir à M. GODARD), M. KALKIN donne pouvoir à M. PERRINET).*

DEL22/150 – RÉGIE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF – SERVICE DE L'EAU POTABLE - RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE DE L'EAU POTABLE – ANNÉE 2021

Rapporteur : Jill GAUCHER

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver le rapport sur le prix et la qualité du service de l'eau potable, pour l'exercice 2021,
- de mettre ledit rapport à la disposition du public.

ADOPTÉ PAR :

29 voix Pour : M. AAD, M. BERNAGOUT, Mme DADSI, M. DRIF, M. DUMON, M. DUPIN, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. JACQUET, Mme KAOUES, M. KIM, M. LHONNEUR, M. MICHOUX, Mme MILLÉRIOUX, Mme MION, Mme MORÈVE, M. MOUAMIR, Mme OLLIVIER, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. RENÉ, Mme ROUX, Mme RUIVO, Mme SOCHARD, Mme TAIRET, M. BERNARD, M. DESNOUES, M. GODARD, M. LATESSA, M. PERRINET.

5 voix Pour par mandat : Mme CHAUVET, (donne pouvoir à M. MICHOUX), Mme RENARD (donne pouvoir à Mme GAUCHER), M. SANSU (donne pouvoir à Mme OLLIVIER), Mme CHANGEUX (donne pouvoir à M. GODARD), M. KALKIN donne pouvoir à M. PERRINET).

1 abstention : Mme GRISON.

DEL22/151 – RÉGIE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF – SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT - RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF DES EAUX USÉES – ANNÉE 2021

Rapporteur : Jill GAUCHER

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver le rapport sur le prix et la qualité du service de l'assainissement collectif des eaux usées, pour l'exercice 2021,
- de mettre ledit rapport à la disposition du public.

ADOPTÉ PAR :

29 voix Pour : M. AAD, M. BERNAGOUT, Mme DADSI, M. DRIF, M. DUMON, M. DUPIN, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. JACQUET, Mme KAOUES, M. KIM, M. LHONNEUR, M. MICHOUX, Mme MILLÉRIOUX, Mme MION, Mme MORÈVE, M. MOUAMIR, Mme OLLIVIER, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. RENÉ, Mme ROUX, Mme RUIVO, Mme SOCHARD, Mme TAIRET, M. BERNARD, M. DESNOUES, M. GODARD, M. LATESSA, M. PERRINET.

5 voix Pour par mandat : Mme CHAUVET, (donne pouvoir à M. MICHOUX), Mme RENARD (donne pouvoir à Mme GAUCHER), M. SANSU (donne pouvoir à Mme OLLIVIER), Mme CHANGEUX (donne pouvoir à M. GODARD), M. KALKIN donne pouvoir à M. PERRINET).

1 abstention : Mme GRISON.

DEL22/152 – RÉGIE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF – CONVENTION RELATIVE À LA MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF D'AIDE AU PAIEMENT DES FACTURES D'EAU ENTRE RÉAVIE ET LE CCAS

Rapporteur : Jill GAUCHER

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'abroger la délibération n° DEL21/112 en date du 29 juin 2021,
- d'imputer la dépense correspondante au budget annexe eau potable article 6743 pour 37 500,00 € et au budget annexe de l'assainissement article 6743 pour 37 500,00 €.

ADOPTÉ PAR :

30 voix Pour : M. AAD, M. BERNAGOUT, Mme DADSI, M. DRIF, M. DUMON, M. DUPIN, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. JACQUET, Mme KAOUES, M. KIM, M. LHONNEUR, M. MICHOUX, Mme MILLÉRIOUX, Mme MION, Mme MORÈVE, M. MOUAMIR, Mme OLLIVIER, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. RENÉ, Mme ROUX, Mme RUIVO, Mme SOCHARD, Mme TAIRET, M. BERNARD, M. DESNOUES, M. GODARD, M. LATESSA, M. PERRINET, Mme GRISON.

5 voix Pour par mandat : Mme CHAUVET, (donne pouvoir à M. MICHOUX), Mme RENARD (donne pouvoir à Mme GAUCHER), M. SANSU (donne pouvoir à Mme OLLIVIER), Mme CHANGEUX (donne pouvoir à M. GODARD), M. KALKIN donne pouvoir à M. PERRINET).

DEL22/153 – SEM.VIE - COMPTE RENDU ANNUEL D'ACTIVITÉS POUR L'EXERCICE 2021

Rapporteur : Franck MICHOUX

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver le compte rendu annuel d'activités pour l'exercice 2021.

ADOPTÉ PAR :

25 voix Pour : M. AAD, M. BERNAGOUT, Mme DADSI, M. DRIF, M. DUMON, M. DUPIN, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. JACQUET, Mme KAOUES, M. KIM, M. LHONNEUR, M. MICHOUX, Mme MILLÉRIOUX, Mme MION, Mme MORÈVE, M. MOUAMIR, Mme OLLIVIER, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. RENÉ, Mme ROUX, Mme RUIVO, Mme SOCHARD, Mme TAIRET, Mme GRISON.

3 voix Pour par mandat : Mme CHAUVET, (donne pouvoir à M. MICHOUX), Mme RENARD (donne pouvoir à Mme GAUCHER), M. SANSU (donne pouvoir à Mme OLLIVIER),

5 abstentions : M. BERNARD, M. DESNOUES, M. GODARD, M. LATESSA, M. PERRINET.

2 abstentions par mandat : Mme CHANGEUX (donne pouvoir à M. GODARD), M. KALKIN donne pouvoir à M. PERRINET).

DEL22/154 – SEM.VIE - ÉQUIPEMENT CINÉMATOGRAPHIQUE – CONVENTION DE CONCESSION AVEC LA SEM.VIE – APPROBATION DU COMPTE RENDU ANNUEL D'ACTIVITÉS POUR L'EXERCICE 2021

Rapporteur : Franck MICHOUX

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver le compte rendu annuel d'activités pour l'exercice 2021.

ADOPTÉ PAR :

25 voix Pour : M. AAD, M. BERNAGOUT, Mme DADSI, M. DRIF, M. DUMON, M. DUPIN, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. JACQUET, Mme KAOUES, M. KIM, M. LHONNEUR, M. MICHOUX, Mme MILLÉRIOUX, Mme MION, Mme MORÈVE, M. MOUAMIR, Mme OLLIVIER, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. RENÉ, Mme ROUX, Mme RUIVO, Mme SOCHARD, Mme TAIRET, Mme GRISON.

3 voix Pour par mandat : Mme CHAUVET, (donne pouvoir à M. MICHOUX), Mme RENARD (donne pouvoir à Mme GAUCHER), M. SANSU (donne pouvoir à Mme OLLIVIER),

5 abstentions : M. BERNARD, M. DESNOUES, M. GODARD, M. LATESSA, M. PERRINET.

2 abstentions par mandat : Mme CHANGEUX (donne pouvoir à M. GODARD), M. KALKIN donne pouvoir à M. PERRINET).

DEL22/155 – SEM.VIE – BÂTIMENT B9 – DGFIP – APPROBATION DU COMPTE RENDU ANNUEL D'ACTIVITÉS POUR L'EXERCICE 2021

Rapporteur : Franck MICHOUX

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver le compte rendu annuel d'activités pour l'exercice 2021.

ADOPTÉ PAR :

25 voix Pour : M. AAD, M. BERNAGOUT, Mme DADSI, M. DRIF, M. DUMON, M. DUPIN, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. JACQUET, Mme KAOUES, M. KIM, M. LHONNEUR, M. MICHOUX, Mme MILLÉRIOUX, Mme MION, Mme MORÈVE, M. MOUAMIR, Mme OLLIVIER, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. RENÉ, Mme ROUX, Mme RUIVO, Mme SOCHARD, Mme TAIRET, Mme GRISON.

3 voix Pour par mandat : Mme CHAUVET, (donne pouvoir à M. MICHOUX), Mme RENARD (donne pouvoir à Mme GAUCHER), M. SANSU (donne pouvoir à Mme OLLIVIER),

5 abstentions : M. BERNARD, M. DESNOUES, M. GODARD, M. LATESSA, M. PERRINET.

2 abstentions par mandat : Mme CHANGEUX (donne pouvoir à M. GODARD), M. KALKIN donne pouvoir à M. PERRINET).

DEL22/156 – FONCIER – LOTISSEMENT DU COLOMBIER – CESSIION DE LA PARCELLE AE 270 À MADAME GULDEREM IMECE (LOT N°6 – 2 ALLÉE CAMILLE BLANC)

Rapporteur : Franck MICHOUX

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver la cession à Madame Gulderem IMECE du lot n° 6, correspondant à la parcelle cadastrée AE 270, 2 allée Camille Blanc, dans le lotissement du Colombier, de contenance 657 m², pour 13 140 € HT,
- d'autoriser la Maire ou l'Adjoint au Maire délégué à signer l'acte authentique de vente à intervenir et les actes afférents,
- de recouvrer la recette correspondante au budget fonction-sous fonction 71 article 775.

ADOPTÉ PAR :

30 voix Pour : M. AAD, M. BERNAGOUT, Mme DADSI, M. DRIF, M. DUMON, M. DUPIN, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. JACQUET, Mme KAOUES, M. KIM, M. LHONNEUR, M. MICHOUX, Mme MILLÉRIOUX, Mme MION, Mme MORÈVE, M. MOUAMIR, Mme OLLIVIER, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. RENÉ, Mme ROUX, Mme RUIVO, Mme SOCHARD, Mme TAIRET, M. BERNARD, M. DESNOUES, M. GODARD, M. LATESSA, M. PERRINET, Mme GRISON.

5 voix Pour par mandat : Mme CHAUVET, (donne pouvoir à M. MICHOUX), Mme RENARD (donne pouvoir à Mme GAUCHER), M. SANSU (donne pouvoir à Mme OLLIVIER), Mme CHANGEUX (donne pouvoir à M. GODARD), M. KALKIN donne pouvoir à M. PERRINET).

DEL22/157 – FONCIER – LOTISSEMENT DU COLOMBIER – CESSIION À MONSIEUR ET MADAME BATARAY DES PARCELLES AE 275 ET 292 (LOT N°3 – 11 RUE ROLAND CHAMPENIER) ET AE 282 ET 298 (LOT N°9 – 8 ALLÉE CAMILLE BLANC)

Rapporteur : Franck MICHOUX

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver la cession à Monsieur Ahmet BATARAY et Madame Itek BATARAY les lots n° 3 (parcelles AE 275 et 292 – 11 rue Roland Champenier) et n° 9 (parcelles AE 282 et 298 - 8 allée Camille Blanc), dans le lotissement du Colombier, pour respectivement 611 m², soit 12 220 € HT et 719 m², soit 14 380€ HT, pour un montant total de 26 600 € HT ,
- d'autoriser la Maire ou l'Adjoint au Maire délégué à signer l'acte authentique de vente à intervenir et les actes afférents,
- de recouvrer la recette correspondante au budget fonction-sous fonction 71 article 775.

ADOPTÉ PAR :

30 voix Pour : M. AAD, M. BERNAGOUT, Mme DADSI, M. DRIF, M. DUMON, M. DUPIN, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. JACQUET, Mme KAOUES, M. KIM, M. LHONNEUR, M. MICHOUX, Mme MILLÉRIOUX, Mme MION, Mme MORÈVE, M. MOUAMIR, Mme OLLIVIER, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. RENÉ, Mme ROUX, Mme RUIVO, Mme SOCHARD, Mme TAIRET, M. BERNARD, M. DESNOUES, M. GODARD, M. LATESSA, M. PERRINET, Mme GRISON.

5 voix Pour par mandat : Mme CHAUVET, (donne pouvoir à M. MICHOUX), Mme RENARD (donne pouvoir à Mme GAUCHER), M. SANSU (donne pouvoir à Mme OLLIVIER), Mme CHANGEUX (donne pouvoir à M. GODARD), M. KALKIN donne pouvoir à M. PERRINET).

DEL22/158 – FONCIER – AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LA VENTE D'UN LOGEMENT PAR LA SA D'HLM FRANCE LOIRE – 48 RUE JACQUES BREL (PARCELLE EO 68)

Rapporteur : Franck MICHOUX

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- de donner un avis favorable à la vente, par la SA France Loire, du pavillon situé 48 rue Jacques Brel, à Vierzon (parcelle cadastrée section EO n° 68).

ADOPTÉ PAR :

30 voix Pour : M. AAD, M. BERNAGOUT, Mme DADSI, M. DRIF, M. DUMON, M. DUPIN, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. JACQUET, Mme KAOUES, M. KIM, M. LHONNEUR, M. MICHOUX, Mme MILLÉRIOUX, Mme MION, Mme MORÈVE, M. MOUAMIR, Mme OLLIVIER, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. RENÉ, Mme ROUX, Mme RUIVO, Mme SOCHARD, Mme TAIRET, M. BERNARD, M. DESNOUES, M. GODARD, M. LATESSA, M. PERRINET, Mme GRISON.

5 voix Pour par mandat : Mme CHAUVET, (donne pouvoir à M. MICHOUX), Mme RENARD (donne pouvoir à Mme GAUCHER), M. SANSU (donne pouvoir à Mme OLLIVIER), Mme CHANGEUX (donne pouvoir à M. GODARD), M. KALKIN donne pouvoir à M. PERRINET).

DEL22/159 – FONCIER – CESSION AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU CHER DES PARCELLES CR 110, 111 ET 386 – LES FEUILLURES

Rapporteur : Franck MICHOUX

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- de céder au Conseil départemental du Cher :

- la parcelle communale cadastrée CR 111 sise avenue du Jonc, pour une superficie de 5 912 m²
- et les parcelles communales cadastrées CR 110 et 386, sises avenue du Jonc, pour une superficie de 846 m², pour une surface totale de 6 758 m², et un prix global de 1€,

- d'autoriser la Maire ou l'Adjoint au Maire délégué à signer l'acte de vente à intervenir et les actes afférents,

- de recouvrer la recette correspondante au budget de l'exercice.

ADOPTÉ PAR :

30 voix Pour : M. AAD, M. BERNAGOUT, Mme DADSI, M. DRIF, M. DUMON, M. DUPIN, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. JACQUET, Mme KAOUES, M. KIM, M. LHONNEUR, M. MICHOUX, Mme MILLÉRIOUX, Mme MION, Mme MORÈVE, M. MOUAMIR, Mme OLLIVIER, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. RENÉ, Mme ROUX, Mme RUIVO, Mme SOCHARD, Mme TAIRET, M. BERNARD, M. DESNOUES, M. GODARD, M. LATESSA, M. PERRINET, Mme GRISON.

5 voix Pour par mandat : Mme CHAUVET, (donne pouvoir à M. MICHOUX), Mme RENARD (donne pouvoir à Mme GAUCHER), M. SANSU (donne pouvoir à Mme OLLIVIER), Mme CHANGEUX (donne pouvoir à M. GODARD), M. KALKIN donne pouvoir à M. PERRINET).

DEL22/160 – FONCIER – DÉNOMINATION DE L'ALLÉE LOUIS VIGER

Rapporteur : Franck MICHOUX

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- de dénommer « Allée Louis VIGER » la voie en impasse desservant le cimetière des Forges, tenant rue de la Convention .

ADOPTÉ PAR :

30 voix Pour : M. AAD, M. BERNAGOUT, Mme DADSI, M. DRIF, M. DUMON, M. DUPIN, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. JACQUET, Mme KAOUES, M. KIM, M. LHONNEUR, M. MICHOUX, Mme MILLÉRIOUX, Mme MION, Mme MORÈVE, M. MOUAMIR, Mme OLLIVIER, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. RENÉ, Mme ROUX, Mme RUIVO, Mme SOCHARD, Mme TAIRET, M. BERNARD, M. DESNOUES, M. GODARD, M. LATESSA, M. PERRINET, Mme GRISON.

5 voix Pour par mandat : Mme CHAUVET, (donne pouvoir à M. MICHOUX), Mme RENARD (donne pouvoir à Mme GAUCHER), M. SANSU (donne pouvoir à Mme OLLIVIER), Mme CHANGEUX (donne pouvoir à M. GODARD), M. KALKIN donne pouvoir à M. PERRINET).

DEL22/161 – JEUNESSE – ÉVOLUTION DU PASS JEUNES 18-25 ANS ANNÉE 2022-2023

Rapporteur : Maryvonne ROUX

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver les modifications, portées aux modalités du dispositif du Pass Jeune apporté dans les conditions sus visées, .

- d'autoriser le Maire ou l'Adjointe au Maire déléguée à signer les actes afférents,

- d'imputer les dépenses correspondantes dans le cadre des crédits ouverts au budget principal.

ADOPTÉ PAR :

30 voix Pour : M. AAD, M. BERNAGOUT, Mme DADSI, M. DRIF, M. DUMON, M. DUPIN, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. JACQUET, Mme KAOUES, M. KIM, M. LHONNEUR, M. MICHOUX, Mme MILLÉRIOUX, Mme MION, Mme MORÈVE, M. MOUAMIR, Mme OLLIVIER, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. RENÉ, Mme ROUX, Mme RUIVO, Mme SOCHARD, Mme TAIRET, M. BERNARD, M. DESNOUES, M. GODARD, M. LATESSA, M. PERRINET, Mme GRISON.

5 voix Pour par mandat : Mme CHAUVET, (donne pouvoir à M. MICHOUX), Mme RENARD (donne pouvoir à Mme GAUCHER), M. SANSU (donne pouvoir à Mme OLLIVIER), Mme CHANGEUX (donne pouvoir à M. GODARD), M. KALKIN donne pouvoir à M. PERRINET).

DEL22/162 – CULTURE – MUSÉE – CONVENTION DE RÉSIDENCE AVEC L'ARTISTE GILLES FROMENTEIL AU MUSÉE DE VIERZON

Rapporteur : Mélanie CHAUVET

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver la convention de résidence, ci-annexée, passée entre la Ville et l'artiste Gilles Fromenteil,
- d'autoriser la Maire ou l'Adjointe au Maire déléguée à signer ladite convention,
- d'attribuer une aide financière d'un montant de 4 500 € pour l'année 2022 au titre de cette convention,
- d'imputer les dépenses correspondantes au budget primitif 2022.

ADOPTÉ PAR :

30 voix Pour : M. AAD, M. BERNAGOUT, Mme DADSI, M. DRIF, M. DUMON, M. DUPIN, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. JACQUET, Mme KAOUES, M. KIM, M. LHONNEUR, M. MICHOUX, Mme MILLÉRIOUX, Mme MION, Mme MORÈVE, M. MOUAMIR, Mme OLLIVIER, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. RENÉ, Mme ROUX, Mme RUIVO, Mme SOCHARD, Mme TAIRET, M. BERNARD, M. DESNOUES, M. GODARD, M. LATESSA, M. PERRINET, Mme GRISON.

5 voix Pour par mandat : Mme CHAUVET, (donne pouvoir à M. MICHOUX), Mme RENARD (donne pouvoir à Mme GAUCHER), M. SANSU (donne pouvoir à Mme OLLIVIER), Mme CHANGEUX (donne pouvoir à M. GODARD), M. KALKIN donne pouvoir à M. PERRINET).

DEL22/163 – CULTURE – THÉÂTRE MAC-NAB – CONTRAT DE PARRAINAGE ENTRE LA VILLE ET LA SOCIÉTÉ COMPAGNIE DES EAUX ET DE L'OZONE

Rapporteur : Mélanie CHAUVET

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver le contrat de parrainage, ci-annexé, passée entre la Ville et la société Compagnie des Eaux et de l'Ozone pour le versement d'une somme de 13 000€ HT,
- d'autoriser la Maire ou l'Adjointe au Maire déléguée à signer ledit contrat et les actes y afférents,
- d'imputer la recette au budget annexe du Théâtre Mac-Nab, article 7478.

ADOPTÉ PAR :

30 voix Pour : M. AAD, M. BERNAGOUT, Mme DADSI, M. DRIF, M. DUMON, M. DUPIN, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. JACQUET, Mme KAOUES, M. KIM, M. LHONNEUR, M. MICHOUX, Mme MILLÉRIOUX, Mme MION, Mme MORÈVE, M. MOUAMIR, Mme OLLIVIER, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. RENÉ, Mme ROUX, Mme RUIVO, Mme SOCHARD, Mme TAIRET, M. BERNARD, M. DESNOUES, M. GODARD, M. LATESSA, M. PERRINET, Mme GRISON.

5 voix Pour par mandat : Mme CHAUVET, (donne pouvoir à M. MICHOUX), Mme RENARD (donne pouvoir à Mme GAUCHER), M. SANSU (donne pouvoir à Mme OLLIVIER), Mme CHANGEUX (donne pouvoir à M. GODARD), M. KALKIN donne pouvoir à M. PERRINET).

DEL22/164 – ENFANCE – CRÈCHE MULTI-ACCUEIL – CONVENTION ENTRE LE CENTRE HOSPITALIER DE VIERZON ET LA VILLE POUR L'INTERVENTION D'UN PÉDIATRE AU SEIN DE LA CRÈCHE MULTI-ACCUEIL À COMPTER DE L'ANNÉE 2022-2023

Rapporteur : Toufik DRIF

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver les termes de la convention ci-annexée,
- d'autoriser le Maire ou l'Adjoint au Maire délégué à signer ladite convention,
- d'imputer les dépenses dans le cadre des crédits ouverts au budget principal.

ADOPTÉ PAR :

30 voix Pour : M. AAD, M. BERNAGOUT, Mme DADSI, M. DRIF, M. DUMON, M. DUPIN, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. JACQUET, Mme KAOUES, M. KIM, M. LHONNEUR, M. MICHOUX, Mme MILLÉRIOUX, Mme MION, Mme MORÈVE, M. MOUAMIR, Mme OLLIVIER, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. RENÉ, Mme ROUX, Mme RUIVO, Mme SOCHARD, Mme TAIRET, M. BERNARD, M. DESNOUES, M. GODARD, M. LATESSA, M. PERRINET, Mme GRISON.

5 voix Pour par mandat : Mme CHAUVET, (donne pouvoir à M. MICHOUX), Mme RENARD (donne pouvoir à Mme GAUCHER), M. SANSU (donne pouvoir à Mme OLLIVIER), Mme CHANGEUX (donne pouvoir à M. GODARD), M. KALKIN donne pouvoir à M. PERRINET).

DEL22/165 – RESSOURCES HUMAINES – PERSONNEL TERRITORIAL – MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Rapporteur : Solange MION

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- de modifier le tableau des effectifs comme susvisé et de créer les postes comme défini ci-dessus,
- de maintenir la majoration prévue par la délibération n°21/176 relative au taux de rémunération des apprentis,
- d'autoriser la Maire ou l'Adjointe au maire déléguée à signer tous documents relatifs à ces dispositifs,

- d'inscrire les crédits nécessaires au budget.

ADOPTÉ PAR :

30 voix Pour : M. AAD, M. BERNAGOUT, Mme DADSI, M. DRIF, M. DUMON, M. DUPIN, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. JACQUET, Mme KAOUES, M. KIM, M. LHONNEUR, M. MICHOUX, Mme MILLÉRIOUX, Mme MION, Mme MORÈVE, M. MOUAMIR, Mme OLLIVIER, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. RENÉ, Mme ROUX, Mme RUIVO, Mme SOCHARD, Mme TAIRET, M. BERNARD, M. DESNOUES, M. GODARD, M. LATESSA, M. PERRINET, Mme GRISON.

5 voix Pour par mandat : Mme CHAUVET, (donne pouvoir à M. MICHOUX), Mme RENARD (donne pouvoir à Mme GAUCHER), M. SANSU (donne pouvoir à Mme OLLIVIER), Mme CHANGEUX (donne pouvoir à M. GODARD), M. KALKIN donne pouvoir à M. PERRINET).

DEL22/166 – DIRECTION GÉNÉRALE – EXTENSION DU SYSTÈME DE VIDÉOPROTECTION – DEMANDE D'AUTORISATION DES SERVICES DE L'ÉTAT

Rapporteur : Zakaria MOUAMIR

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- de demander aux services de l'État l'autorisation d'extension du système de vidéo-protection au stade Brouhot et au gymnase Albert Camus.

ADOPTÉ PAR :

28 voix Pour : M. AAD, M. BERNAGOUT, Mme DADSI, M. DRIF, M. DUMON, M. DUPIN, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. JACQUET, Mme KAOUES, M. KIM, M. MICHOUX, Mme MION, Mme MORÈVE, M. MOUAMIR, Mme OLLIVIER, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. RENÉ, Mme ROUX, Mme RUIVO, Mme SOCHARD, Mme TAIRET, M. BERNARD, M. DESNOUES, M. GODARD, M. LATESSA, M. PERRINET, Mme GRISON.

5 voix Pour par mandat : Mme CHAUVET, (donne pouvoir à M. MICHOUX), Mme RENARD (donne pouvoir à Mme GAUCHER), M. SANSU (donne pouvoir à Mme OLLIVIER), Mme CHANGEUX (donne pouvoir à M. GODARD), M. KALKIN donne pouvoir à M. PERRINET).

2 abstentions : M. LHONNEUR, Mme MILLÉRIOUX.

DEL22/167 – SPORTS – ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE DE FONCTIONNEMENT AU CLUB CYCLISTE VIERZONNAIS

Rapporteur : Wendelin KIM

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'attribuer une subvention exceptionnelle de fonctionnement à l'association sportive suivante :

- 1 450 € au Club Cycliste Vierzonnais pour l'organisation de la 63^{ème} course cycliste Paris - Chalette - Vierzon qui a eu lieu le 24 septembre 2022,

- d'imputer la dépense correspondante sur les crédits ouverts au budget primitif 2022, fonction/sous-fonction 40, article 6574.

ADOPTÉ PAR :

30 voix Pour : M. AAD, M. BERNAGOUT, Mme DADSI, M. DRIF, M. DUMON, M. DUPIN, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. JACQUET, Mme KAOUES, M. KIM, M. LHONNEUR, M. MICHOUX, Mme MILLÉRIOUX, Mme MION, Mme MOREÈVE, M. MOUAMIR, Mme OLLIVIER, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. RENÉ, Mme ROUX, Mme RUIVO, Mme SOCHARD, Mme TAIRET, M. BERNARD, M. DESNOUES, M. GODARD, M. LATESSA, M. PERRINET, Mme GRISON.

5 voix Pour par mandat : Mme CHAUVET, (donne pouvoir à M. MICHOUX), Mme RENARD (donne pouvoir à Mme GAUCHER), M. SANSU (donne pouvoir à Mme OLLIVIER), Mme CHANGEUX (donne pouvoir à M. GODARD), M. KALKIN donne pouvoir à M. PERRINET).

Fait à VIERZON, le 07 octobre 2022

La Maire,

Corinne OLLIVIER

